

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCÉ
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)**

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	32	32

L'an deux-mille-vingt-cinq, le neuf décembre à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le vingt-huit novembre deux-mille-vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Beauce-la-Romaine, sous la présidence de Monsieur Frédéric QUILLERIER.

Date de la convocation

28 novembre 2025

Numéro de la délibération

25-23

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCHE LOIRÉTAINE

Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy),
Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy),
Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Hubert JOLLIET (Chevilly),
Dominique LORCET (Chevilly), Dimitri MICHAUD (Gidy),
Alban PAILLET (Coinces), Denis PELE (Saint-Péray-la-Colombe),
Denis REIG (Bucy-Saint-Liphard), Martial SAVOURE-LEJEUNE
(Cercottes).

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Roger BAUNÉ (St-Laurent-des-Bois), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Jean-Yves GUINARD (Suppléant de Aurore CARO - Meung-sur-Loire), Clarisse CAZEUDUMEC (Cléry-Saint-André), Edith CHARDON (Tavers), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA - Rozières-en-Beauce), Marie-Françoise QUERE (suppléante de Pascal FOULON - St-Ay), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Jean-Paul ROUSSARIE (suppléant de Michelle GAY - Huisseau-sur-Mauves), Philippe GAUDRY (suppléant de Anna LAMBOUL - Lailly-en-Val), Arnold NEUHAUS (Villermain), Yohan CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

Assistaient également: Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce), Evelyne TETAULT (Beauce-la-Romaine), Jean-Luc FOURNIER (Association ALBATRE), Arnaud DUVAL (Agence Régionale Energie Climat).

Objet de la Délibération

Animation de la
stratégie biodiversité
2026

Monsieur le Président rappelle que le Pays Loire Beauce dispose d'une stratégie biodiversité reposant sur 4 axes stratégiques :

- AXE I : Diagnostics et études pour la connaissance des milieux
 - AXE II : Sensibilisation des acteurs locaux
 - AXE III : Actions opérationnelles
 - AXE IV : Suivi des actions.

Le Président informe que, sur la base de ces axes stratégiques, le Pays Loire Beauce s'est rapproché de partenaires pour élaborer et mettre en place des actions concrètes en matière de biodiversité.

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	32	32

Date de la convocation
28 novembre 2025

Numéro de la délibération
25-23

Objet de la Délibération

Animation de la
stratégie biodiversité
2026

Vu la délibération n° 24-05 portant création d'un « comité de pilotage portant sur la stratégie biodiversité »

Considérant le dispositif 22 du programme LEADER consacrée à la mise en œuvre de la stratégie de développement locale et notamment la fiche-action n° 1 restaurer et gérer les écosystèmes dans leur diversité ;

Le Président propose que 0,2 ETP soient fléchés vers l'élaboration et la mise en œuvre d'actions biodiversité sur 2026, en lien avec les partenaires.

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- Affecter le chargé de mission LEADER et biodiversité à 0,2 ETP sur l'élaboration et la mise en œuvre d'actions de biodiversité, en lien avec les partenaires du Pays Loire Beauce, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026,
- D'intégrer le coût de l'AMO retenu pour Plant'action 2026 dans ce plan de financement,
- De solliciter une subvention auprès de l'Europe au titre du dispositif 22 du programme LEADER 2023-2027, pour la mise en œuvre d'actions biodiversité à l'échelle du Pays Loire Beauce au taux maximum,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents

